



# Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

**6366<sup>e</sup>** séance

Vendredi 30 juillet, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

|                     |                                                           |                          |
|---------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------|
| <i>Présidente :</i> | M <sup>me</sup> Ogwu . . . . .                            | (Nigéria)                |
| <i>Membres :</i>    |                                                           |                          |
|                     | Autriche . . . . .                                        | M. Lutterotti            |
|                     | Bosnie-Herzégovine . . . . .                              | M. Barbalić              |
|                     | Brésil . . . . .                                          | M. Moretti               |
|                     | Chine . . . . .                                           | M. Wang Min              |
|                     | États-Unis d'Amérique . . . . .                           | M <sup>me</sup> Anderson |
|                     | Fédération de Russie . . . . .                            | M. Kravchenko            |
|                     | France . . . . .                                          | M. Bonne                 |
|                     | Gabon . . . . .                                           | M. MOUNGARA MOUSSOTSI    |
|                     | Japon . . . . .                                           | M. Sumi                  |
|                     | Liban . . . . .                                           | M. Khachab               |
|                     | Mexique . . . . .                                         | M. Puente                |
|                     | Ouganda . . . . .                                         | M. Kafeero               |
|                     | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . | M. Parham                |
|                     | Turquie . . . . .                                         | M. Müftüoğlu             |

## Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2010/382)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**Rapports du Secrétaire général sur le Soudan**

**Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride  
Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2010/382)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2010/402, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2010/382, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Autriche, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Japon, Liban, Mexique, Nigéria, Ouganda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Turquie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1935 (2010).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 20.*